Reçu en préfecture le 20/06/2024

Publié le

ID: 064-246400337-20240606-D2024\_75-BF



## Délibération n°2024-75

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 6 juin 2024)

<u>Date de convocation</u>: 23 mai 2024 Nombre de délégués en exercice: 33 Nombre de délégués présents: 22 Nombre de délégués votants: 27 Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 6 juin 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

<u>Présents titulaires</u>: M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GARROCQ Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

<u>Absents ou excusés</u>: Mme BLANCHET Anne, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert Mme CLAVIER Hélène, M. GABASTON Jean-Pierre, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, Mme MOURTEROT Josiane, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François

Pouvoirs:

Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc

M. CACHELOU Yoann donne pouvoir à M. SANZ Alain

M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme CASSOU Sylvie

Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : M. ESQUER Philippe

<u>OBJET</u>: PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DE L'HABITAT (PREH) – BUDGET AUTONOME – (M4 soumis à TVA) – BP 2024

RAPPORTEUR: Fernand MARTIN - Vice-Président

Vu le projet de budget autonome de la Plateforme de Rénovation énergétique et de l'habitat (PREH) pour l'exercice **2024** transmis et joint à la présente délibération,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2024.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

**ADOPTE** le budget primitif **2024** de la PREH, budget autonome de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

	Prévisions
Investissement	
Dépenses	0,00€
Recettes	0,00€
Fonctionnement	
Dépenses	219 172,67 €
Recettes	219 172,67 €

Jean-Paul CASAUBON